

FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ
4^E TRIMESTRE 2022-2023 (JANVIER À MARS 2023)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement	Informations additionnelles
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	5 459,28 \$	Les dépenses compilées pour ce trimestre peuvent inclure: hébergements, repas, indemnités kilométriques, locations de voiture à court terme avec essence.